

# PPCR : NON au coup de force !



Le projet de protocole sur les Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) a été discuté au niveau de la Fonction Publique durant plus d'un an. En juillet dernier, Madame Lebranchu a clos les discussions et proposé aux fédérations de fonctionnaires un texte définitif à prendre ou à laisser. Elle a déclaré le mettre en œuvre s'il recueillait la signature de syndicats représentant au moins 50 % des personnels. Cette majorité n'est pas atteinte puisque les fédérations CGT, FO et Solidaires Fonction Publique se sont exprimées « contre ».

## A qui la faute ?

**Pour Solidaires Finances**, la responsabilité de cet échec incombe au gouvernement et à lui seul. Celui-ci s'est non seulement dispensé de proposer des avancées significatives pour les agents, mais s'est surtout efforcé d'intégrer des reculs et dispositions inacceptables.

**Les avancées :** une revalorisation de quelques points d'indice largement autofinancée par l'intégration d'une partie des régimes indemnitaires et une hypothétique négociation salariale en 2016.

**Les reculs et les points noirs :**

- un calendrier des maigres revalorisations indiciaires étalé entre 2017 et 2020 (responsabilité du futur gouvernement) ;
- des statuts trans-fonctions publiques pour plus de mobilités ;
- un allongement des carrières, pertes d'ancienneté inacceptables (noyées dans les modalités de reclassement dans les nouvelles grilles) ;
- une déconcentration de la gestion des personnels, remise en cause du rôle des commissions administratives paritaires (CAP) ;
- une perspective d'harmonisation indemnitaire par le bas, remise en cause de certains outils (bonifications ZUS, NBI, indemnité de résidence) pour financer des mesures censées améliorer l'attractivité de certains territoires ;
- un nouveau dispositif de tenue triennal de l'entretien d'évaluation associé à l'attribution d'une réduction fixe (8 mois d'ancienneté) pour une petite élite (25% des agents) sans oublier le RIFSEEP (indemnitaire modulable) ;
- un blocage des promotions de grades avec l'inscription dans les statuts particuliers des taux de promotions (ratio pro/pro), après une harmonisation par le bas, empêchant toute négociation ministérielle, etc.

La Ministre a été très claire : c'est un paquet cadeau ! Vous signez tout ou bien je retire tout ! Malgré une belle campagne de « com » elle n'a pas réussi à convaincre les agents et leurs représentants. **Pour Solidaires Finances elle n'a surtout pas réussi à camoufler des reculs irrémédiables sous couvert d'avancées aléatoires.**

## Ce que Solidaires Finances revendique !

Après cet échec, **Solidaires Finances** condamne toute velléité du gouvernement de passer en force sur toutes les dispositions négatives de ce « non protocole » et exige au contraire :

- L'ouverture immédiate de négociations salariales dans le but de revaloriser le point d'indice (gelé depuis 2010) et d'attribuer de manière uniforme des points d'indice à tous les agents pour compenser les pertes de pouvoir d'achat déplorées depuis plus de dix ans ;
- La mise en place de carrières linéaires réellement revalorisées, reconnaissant à leur juste niveau les qualifications et la technicité de tous les agents ;
- Le renforcement de leurs droits et garanties ;
- L'amélioration de leurs conditions de vie au travail ;
- Le renforcement des moyens humains et budgétaires pour le bon accomplissement de toutes les missions sur l'ensemble du territoire.

**Solidaires Finances** exige également que le gouvernement cesse de jouer au billard à trois bandes, en laissant dire ou en faisant dire à la Cour des Comptes et à certains ministres, tout le mal qu'ils pensent de la Fonction Publique, des fonctionnaires et de leur statut.

**Solidaires Finances ne cessera pour sa part de porter et de défendre les revendications des agents !**

## Ce que Solidaires Finances juge inacceptable !

Le Premier Ministre a déclaré ce 30 septembre qu'il passerait en force en appliquant ce projet malgré le rejet de syndicats représentant plus de la moitié des fonctionnaires. C'est peu de dire que cette décision est en total décalage avec les déclarations d'affichage sur le dialogue social. Il portera donc la responsabilité des reculs que contient ce projet. En utilisant une forme de « 49-3 » dans un contexte de rigueur, il tombe le masque.

**Communiqué de Presse 30 septembre 2015 de Solidaires Fonction publique**



**Solidaires FP apprend avec sidération que le gouvernement ne respectera pas le principe des accords de Bercy en décidant malgré l'opposition majoritaire des syndicats de passer outre et de valider le protocole PPCR!**

**Cette pratique à géométrie variable des accords illustre ou confirme le mépris de ce gouvernement envers le dialogue social !**

**Le contenu de ce protocole à été jugé insuffisant par l'ensemble des organisations. Certaines ont considéré que cette faiblesse ne méritait pas signature, d'autres se sont dit « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras »!! Ce passage en force illustre la faiblesse de ce gouvernement qui avait fait du dialogue social sa priorité!**

**Après un an de négociations, deux mois de consultations intenses auprès de ses mandants, Solidaires FP s'engage à tirer les leçons de ce camouflet !**